

AFFICHÉ
LE 01.07.2024

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N° 467

OBJET : REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT POUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DES CLOS

Entendu l'exposé de Madame Josyane MELEARD, Adjointe au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°7 du 26 février 1969 de la Préfecture de Seine et Marne approuvant la création du syndicat intercommunal pour la création et le fonctionnement de l'Ecole des Clos ainsi que ses statuts constitutifs ;

Vu la délibération du 29 octobre 1982 du Syndicat Intercommunal pour la création et le fonctionnement de l'Ecole des Clos portant modification des statuts constitutifs faisant suite au retrait de la commune de Lésigny ;

Vu la délibération n°04-2024 du 25 mars 2024 du Syndicat intercommunal portant révision des statuts ;

Vu l'avis de la commission Petite enfance, vie scolaire et activités périscolaires ;

Considérant qu'il y a lieu de réviser les statuts du syndicat pour y inscrire la compétence «enfance» et lui permettre d'organiser l'ensemble des temps péri et extrascolaires.

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VALIDE la modification des statuts du Syndicat de l'Ecole des Clos

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

Le Maire,
Jean François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20240619-DEL IB_467_2

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	30
Absents :	5
Pouvoirs :	5
Votants :	35*
Votants sur les Comptes administratifs :	34

Convoqués le : 20 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAÏ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT,
Madame Anne-Marie CADART
Monsieur Emmanuel CLEMENT
Monsieur Patrick SEMBLA
Monsieur Jean-Pierre BARIANT

à : Madame Josyane MELEARD
Madame Chantal BOURLON*
Madame Christine FLECK
Monsieur Cyril GHOZLAND
Monsieur Malek BENSAÏ

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**Il est précisé que :*

Mme CADART est arrivée, avant le vote de la question 11 « Compte administratif 2023 – Budget principal ville »,

Mme BOURLON ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe Location de salles et spectacles – Budget supplémentaire »,
- question n°24 « Subvention complémentaire 2024 au centre communal d'action sociale »

Mme LAIK-CLAVERO ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe location de salles et spectacles – budget supplémentaire » ;
- question 23 « Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des combattants (UNC) »
- question 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement »
- question 38 « Avenant de prolongation à la convention relative à la mise à disposition de locaux, moyens et services entre la Communauté de communes les portes briardes et la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2024-2025 »

Mr BENSAÏ a quitté la salle à la question n° 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement ».

Monsieur MACHADO a quitté la salle à la question n° 40 « Compte rendu des pouvoirs délégués »

Mrs VINHAS PEREIRA et ONETO ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote de la question n° 35 « Avis du conseil municipal sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doutre avec le Plan local d'urbanisme de la commune d'Ozoir-la-Ferrière »

Mme CZIFFRA a quitté la salle à la question N°36 « Mise à jour du tableau des effectifs »

Mr ONETO a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du vote des comptes administratifs, objet des questions n° 11 à 14, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.